



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de main-d'oeuvre

Question écrite n° 40987

Texte de la question

M. Pierre Vatin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la pénurie de main-d'œuvre dont sont victimes certains secteurs. Certains secteurs de l'économie française connaissent actuellement une pénurie de main-d'œuvre à la fois non qualifiée et qualifiée. Cette situation se traduit par du débauchage en proposant des salaires plus élevés que les autres entreprises. Cette augmentation des salaires, conjuguée à une augmentation du coût des matières premières, conduira inéluctablement à un accroissement des prix à la consommation et à un retour de l'inflation qui entraînera quant à lui à une augmentation des taux d'intérêts. Il existe néanmoins une solution possible à ce problème : une prise en compte, dans le compte de résultat des entreprises concernées, d'un abattement, sous une forme ou sous une autre, d'une partie des charges salariales. Ceci permettrait un gain de trésorerie pour les entreprises, qui pourraient l'affecter à l'augmentation des salaires sans que cela se traduise par une augmentation des prix. C'est pourquoi il lui demande s'il ne serait pas opportun de créer un statut particulier pour les entreprises à forte utilisation de main-d'œuvre afin qu'elles puissent bénéficier d'une prise en compte dans leur compte de résultat d'un abattement d'une partie des charges salariales.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40987

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6793

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)